



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 14 octobre 2012

COMMUNIQUER AVEC : Jeremy Harrison
613 782-8782

Déclaration du gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, au sujet du décès de James E. Coyne

Ottawa (Ontario) - La Banque du Canada annonce avec regret le décès d'un de ses anciens gouverneurs, James Coyne, qui nous a quittés le 12 octobre.

M. Coyne a fait une brillante carrière dans le service public. Il a travaillé notamment dans l'Aviation royale du Canada, à la Banque centrale d'hypothèques, à la Commission de contrôle du change étranger, à l'Ambassade du Canada à Washington, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et, enfin, à la Banque du Canada. Il est entré au service de la Banque en 1938 et a occupé les fonctions de gouverneur de 1955 à 1961.

Pendant la période difficile sur les plans économique et politique au cours de laquelle il a dirigé la Banque, trois legs importants et durables ont été établis, qui influencent directement le cadre de conduite de la politique monétaire de la Banque aujourd'hui.

M. Coyne croyait fermement, contrairement à beaucoup d'autres, qu'un taux d'inflation bas et stable devrait constituer le principal objectif de la politique monétaire, un principe qui est devenu depuis la pierre angulaire des cadres de formulation de la politique monétaire partout dans le monde. En outre, il était un ardent défenseur d'un régime de changes flexibles. C'est ainsi que le Canada a acquis l'une des plus longues expériences d'une monnaie flexible à l'échelle du globe. Enfin, le rôle central que M. Coyne a joué dans la controverse qui a opposé la Banque du Canada et le gouvernement du Canada au cours de « l'affaire Coyne » en 1961 a donné lieu en définitive à une clarification cruciale des responsabilités de la Banque et du gouvernement en matière de conduite de la politique monétaire au Canada.

L'héritage de M. Coyne a profondément influencé chacun de nous qui travaillons à la Banque et a fait de cette dernière une institution plus forte et plus responsable. Au nom du Conseil de direction et de l'ensemble des employés de la Banque, anciens et actuels, je tiens à offrir nos plus sincères condoléances à son épouse et à sa famille.